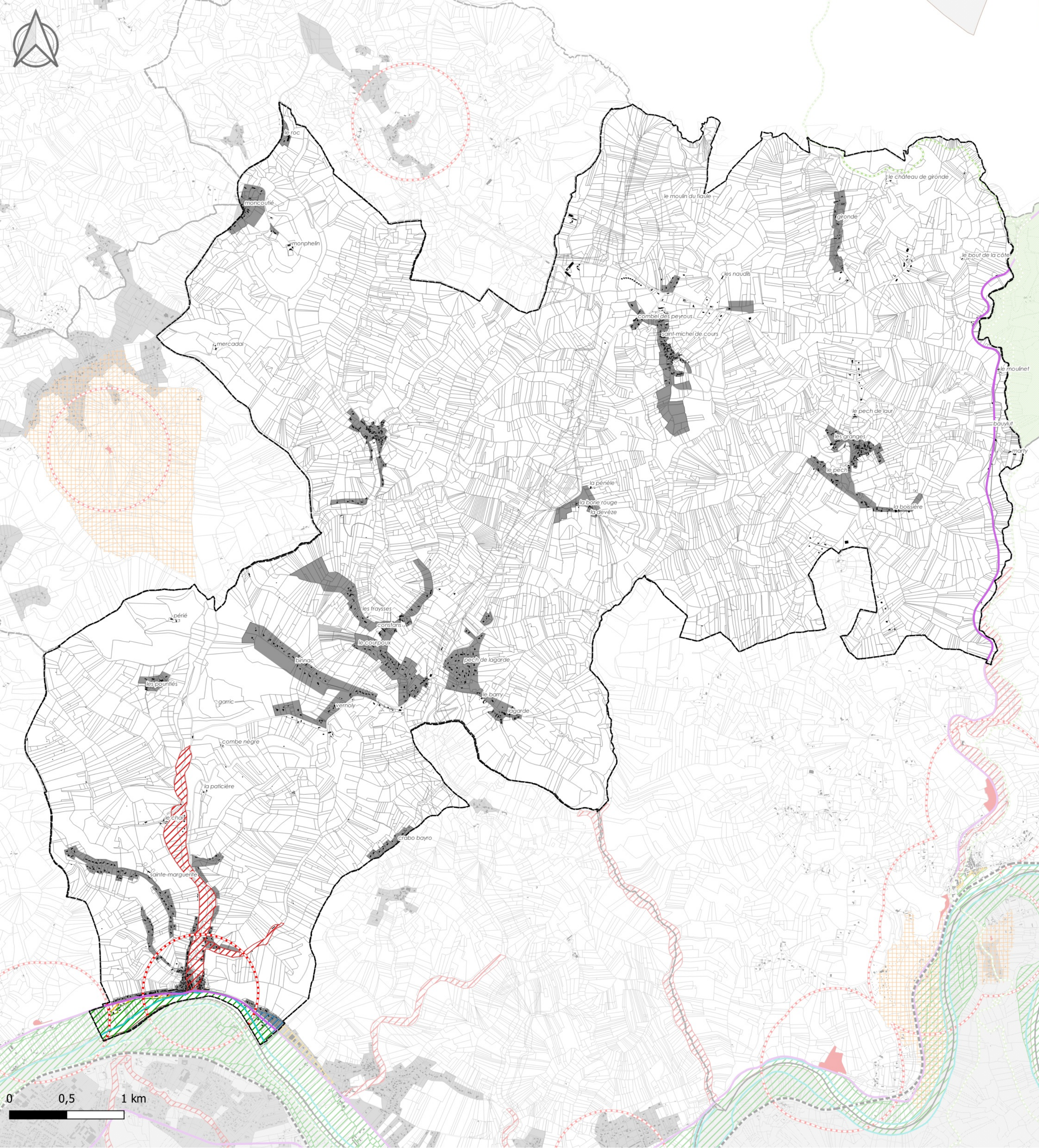




LEGENDE

AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aérienne de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

BELLEFONT-LA RAUZE

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

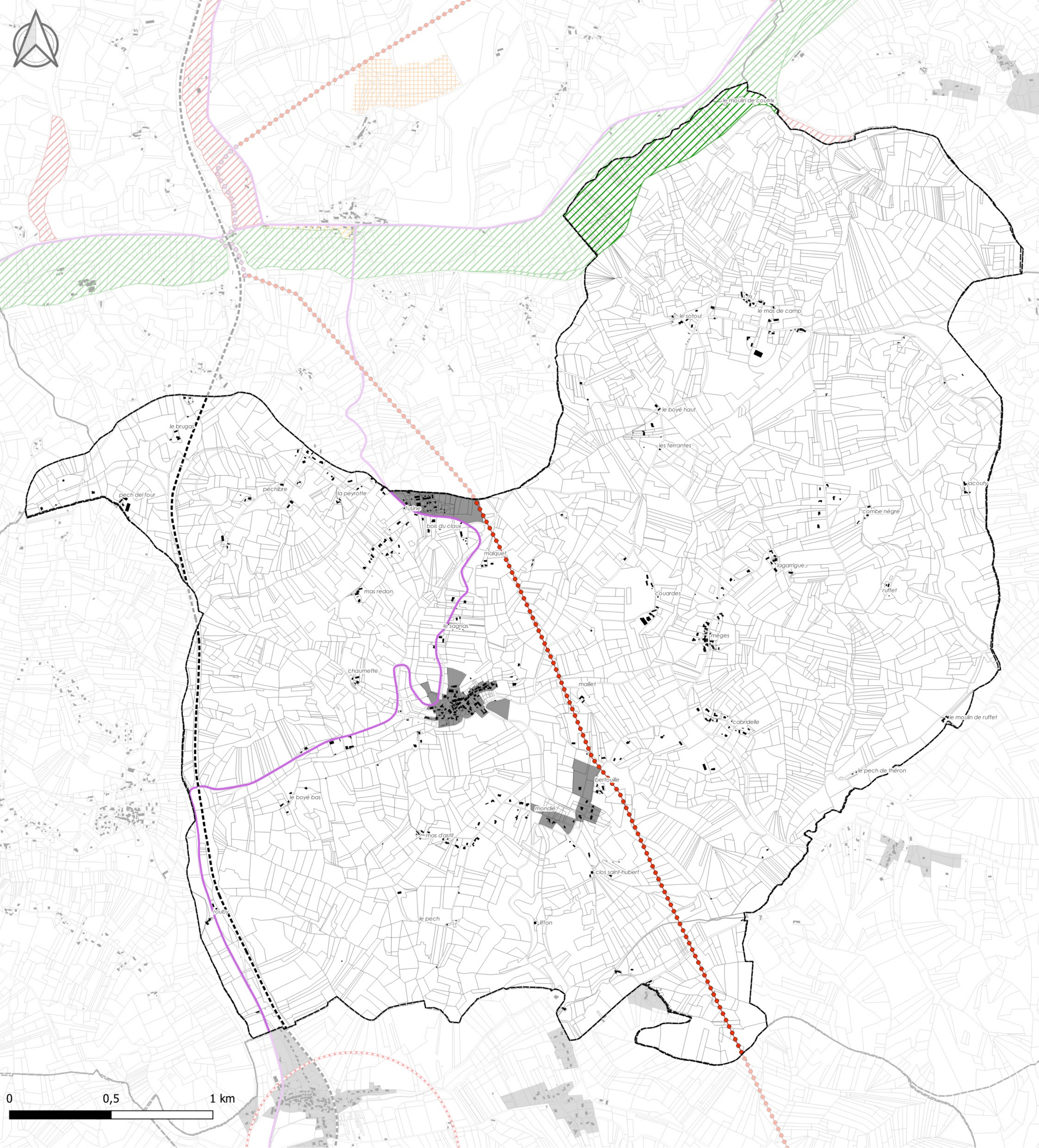
Echelle : 1:23 846

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

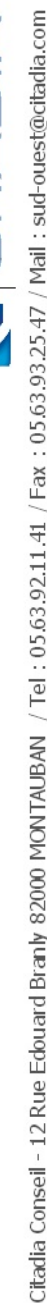
Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

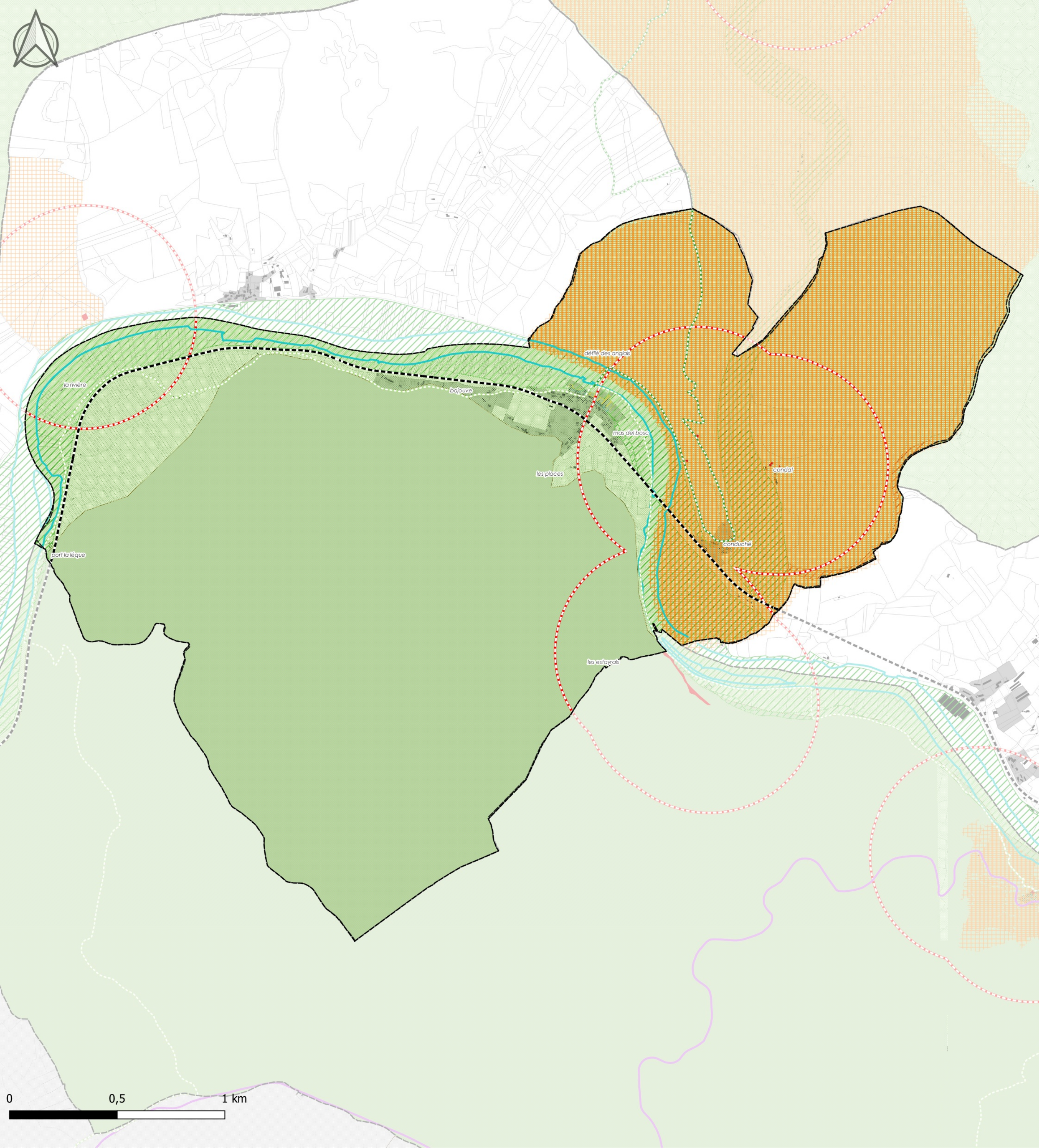
-  AC1 Monuments historiques
-  AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
-  AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
-  AC4 Sites patrimoniaux remarquables
-  I3 Réseau de gaz
-  Plan d'alignement
-  Réseau électrique aérien
-  Réseau électrique souterrain
-  Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
-  GR65
-  Autre GR
-  Droit de Préemption Urbain (DPU)



PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

- AC1 Monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
- AC4 Sites patrimoniaux remarquables
- I3 Réseau de gaz
- Plan d'alignement
- Réseau électrique aérien
- Réseau électrique souterrain
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- GR65
- Autre GR
- Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
- Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)
- PPRI
- PPRI bleu
- PPRI orange
- PPRI rouge
- PPRI vert
- AS1 Périmètre de captage
- Eloigné
- Rapproché
- Immédiat
- T1 Voie ferrée
- T5 servitude aérienne de dégagement
- T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



BOUZIES

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot - DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

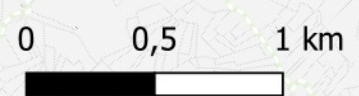
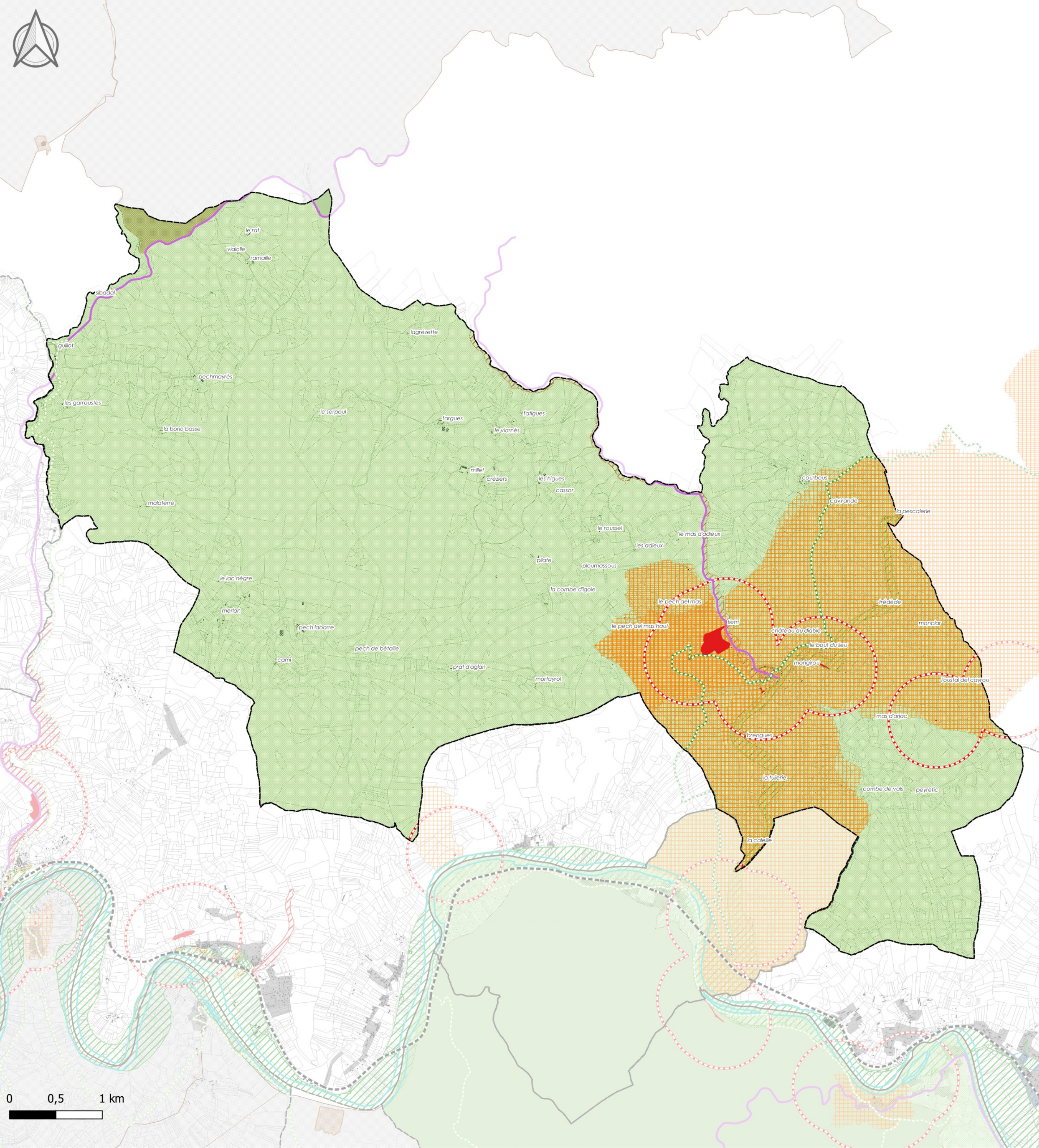
Echelle : 1:12 688

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

- AC1 Monuments historiques
- AC1 Périimètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 Périimètre des sites inscrits et classés
- AC4 Sites patrimoniaux remarquables
- I3 Réseau de gaz
- Plan d'alignement
- Réseau électrique aérien
- Réseau électrique souterrain
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- GR65
- Autre GR
- Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
- Marche pied (Périimètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)
- PPRI
- PPRI bleu
- PPRI orange
- PPRI rouge
- PPRI vert
- AS1 Périimètre de captage
- Eloigné
- Rapproché
- Immédiat
- T1 Voie ferrée
- T5 servitude aéronautique de dégagement
- T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



CABRERETS

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot - DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

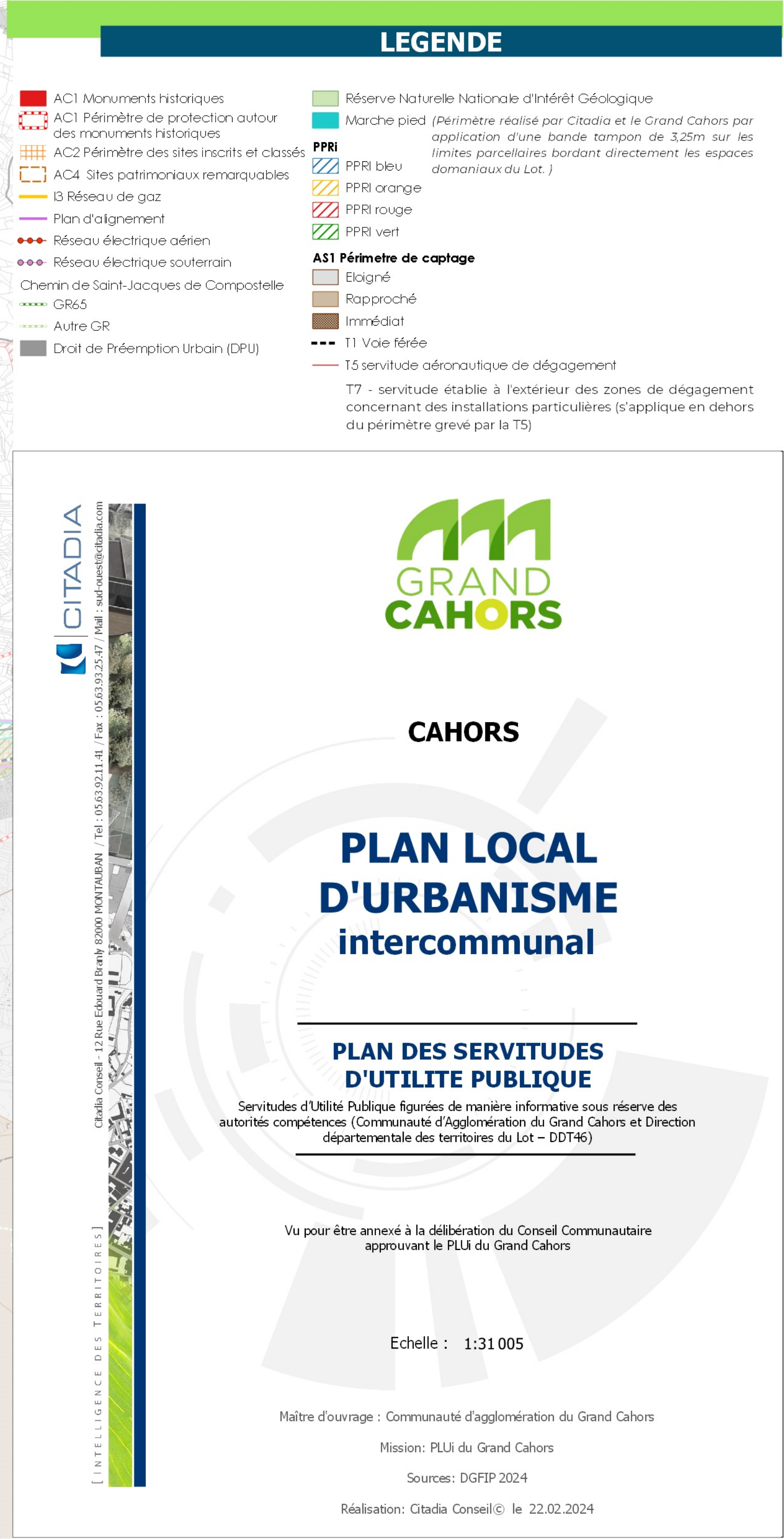
Echelle : 1:29 461

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



	AC1 Monuments historiques		Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
	AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques		Marche pied <i>(Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)</i>
	AC2 Périmètre des sites inscrits et classés	PPRI	
	AC4 Sites patrimoniaux remarquables		PPRI bleu
	I3 Réseau de gaz		PPRI orange
	Plan d'alignement		PPRI rouge
	Réseau électrique aérien		PPRI vert
	Réseau électrique souterrain	AS1 Périmètre de captage	
	Chemin de Saint-Jacques de Compostelle		Eloigné
	GR65		Rapproché
	Autre GR		Immédiat
	Droit de Préemption Urbain (DPU)		T1 Voie férée
			T5 servitude aéronautique de dégagement
			T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

Citadla Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadla.com



CAHORS

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
approuvant le PLUi du Grand Cahors

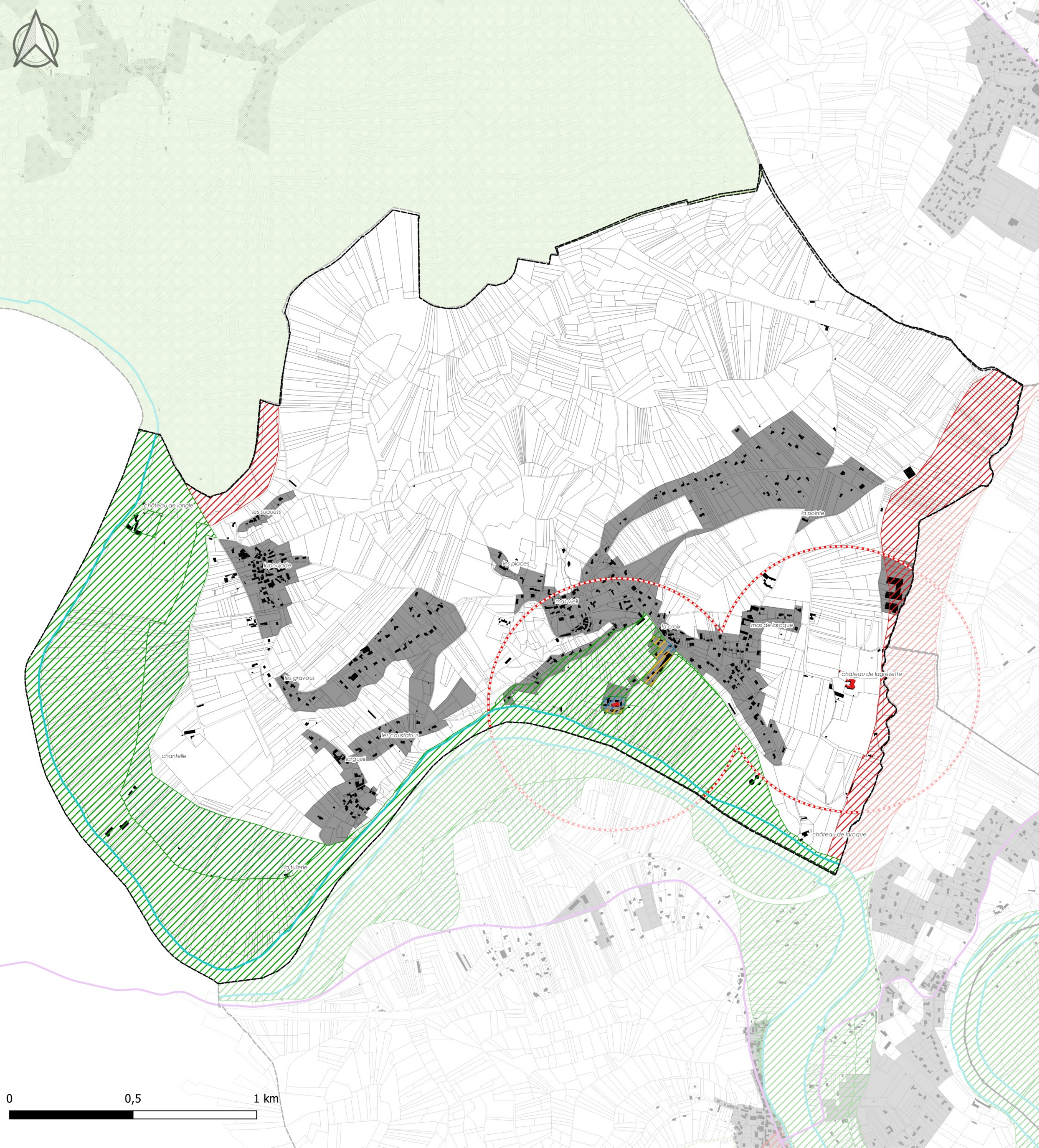
Echelle : 1:31 005

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aérienne de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

CAILLAC

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

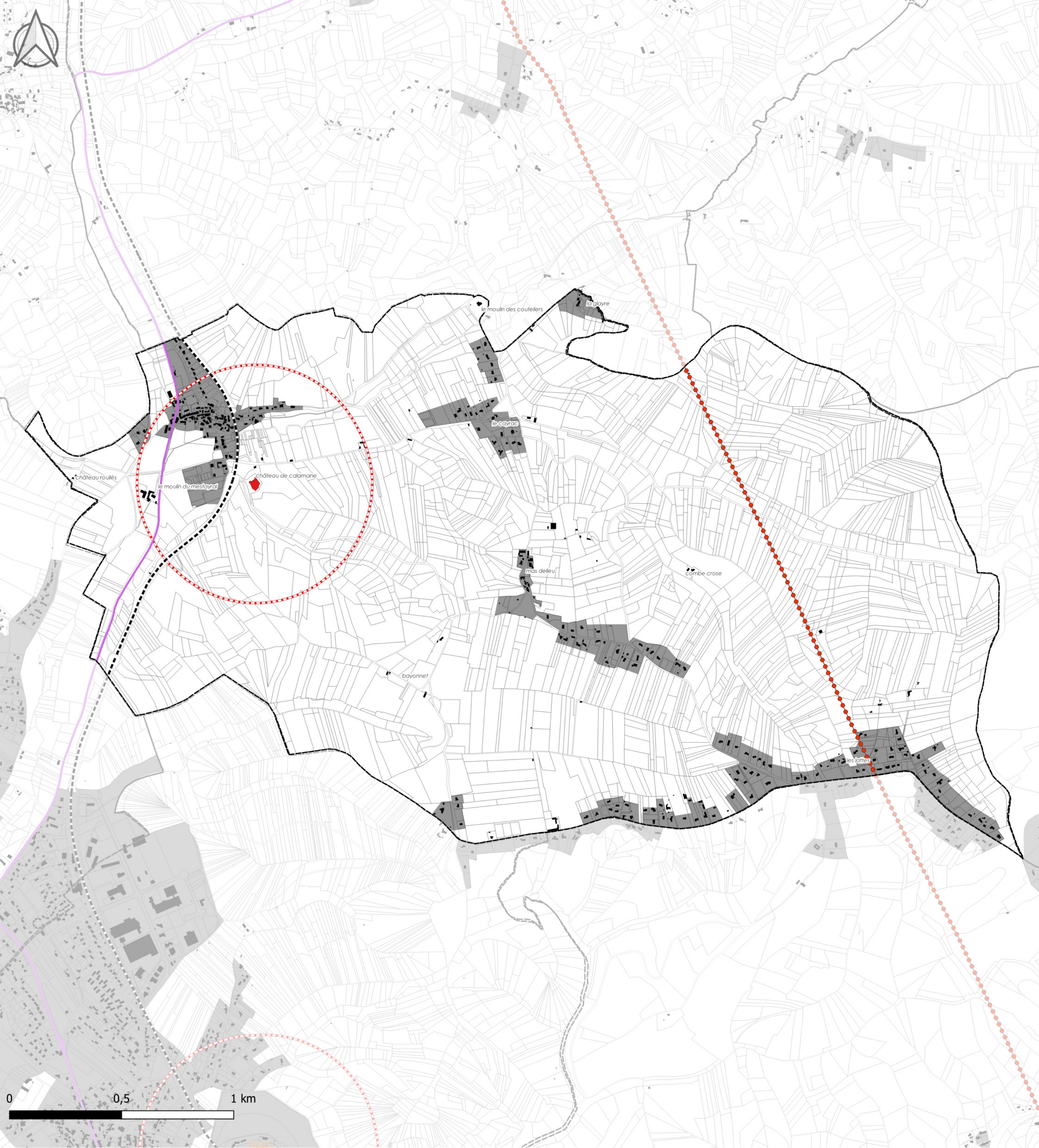
Echelle : 1:11 055

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aéronautique de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.11.41 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

CALAMANE

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

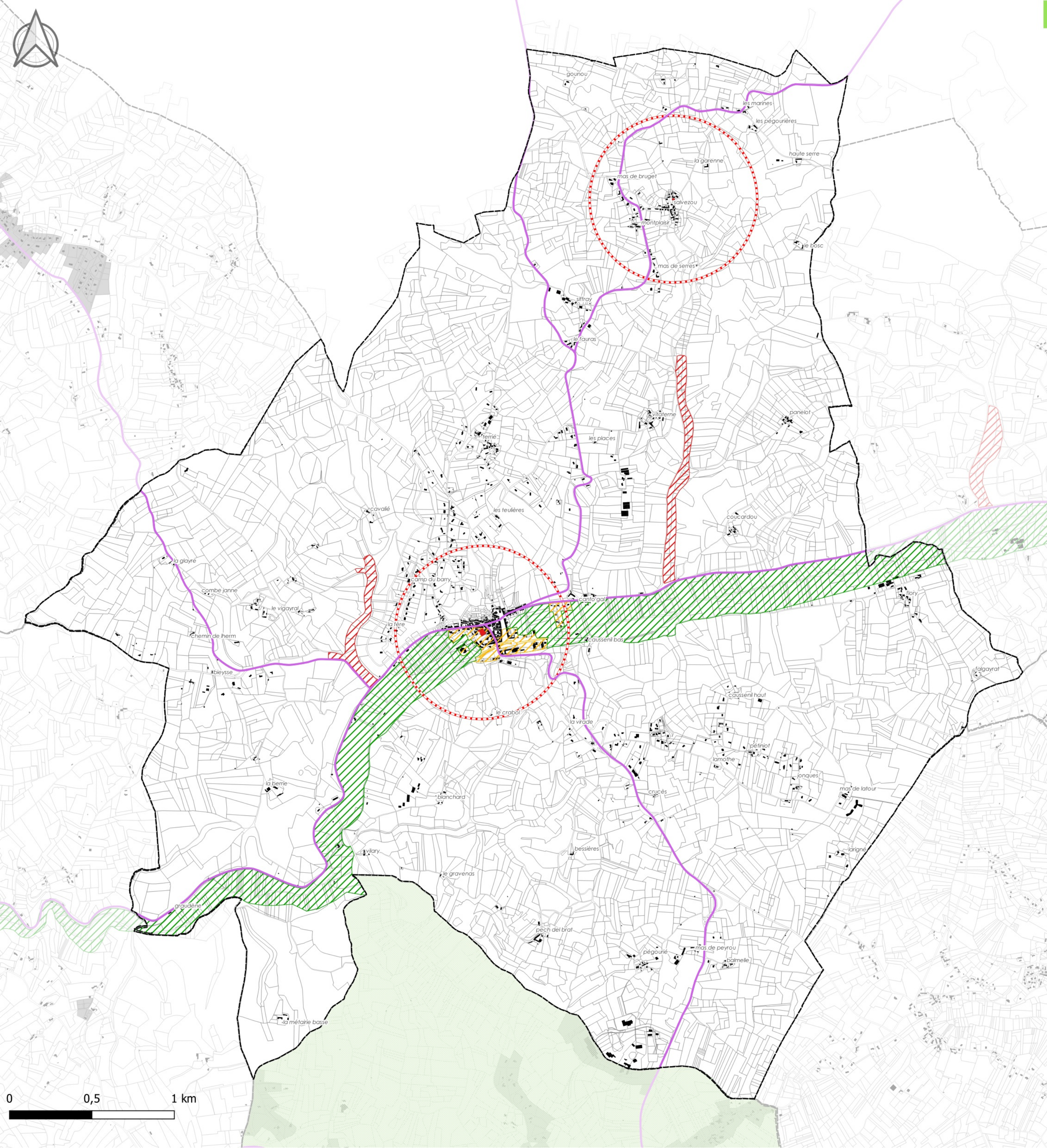
Echelle : 1:12 182

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

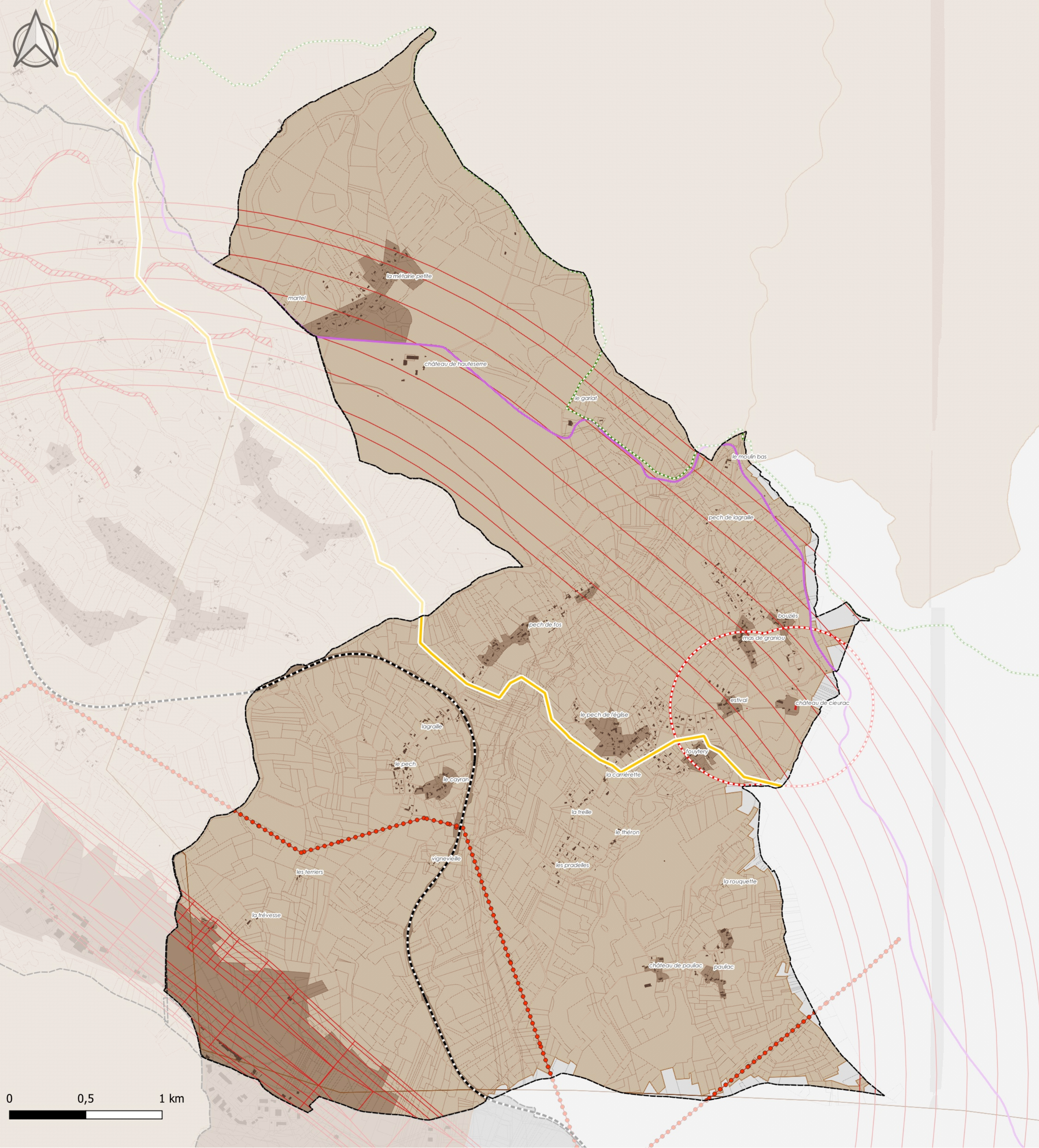
Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



0 0,5 1 km



AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aérienne de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

CIEURAC

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot - DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

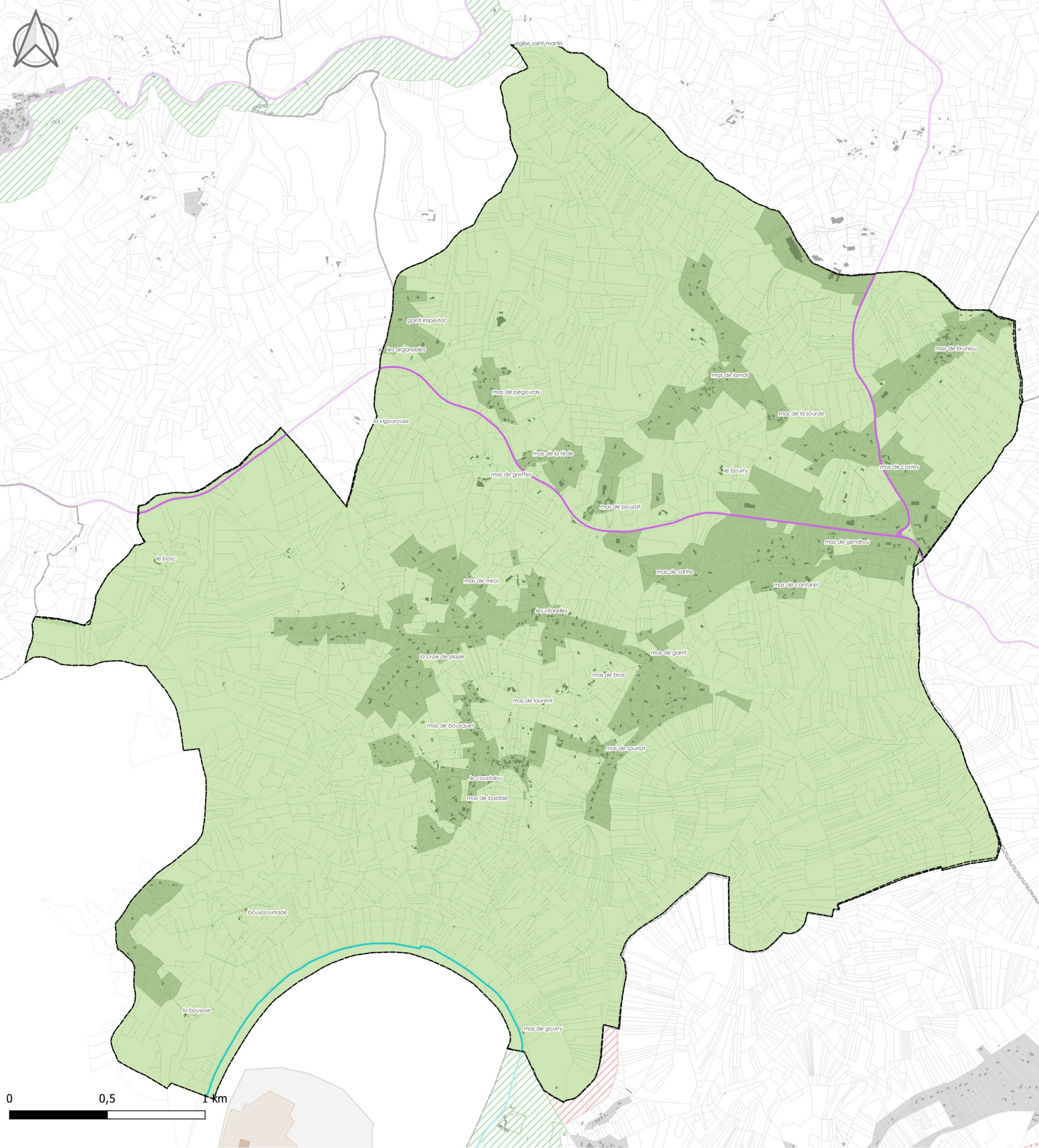
Echelle : 1:17901

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aéronautique de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

CRAYSSAC

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

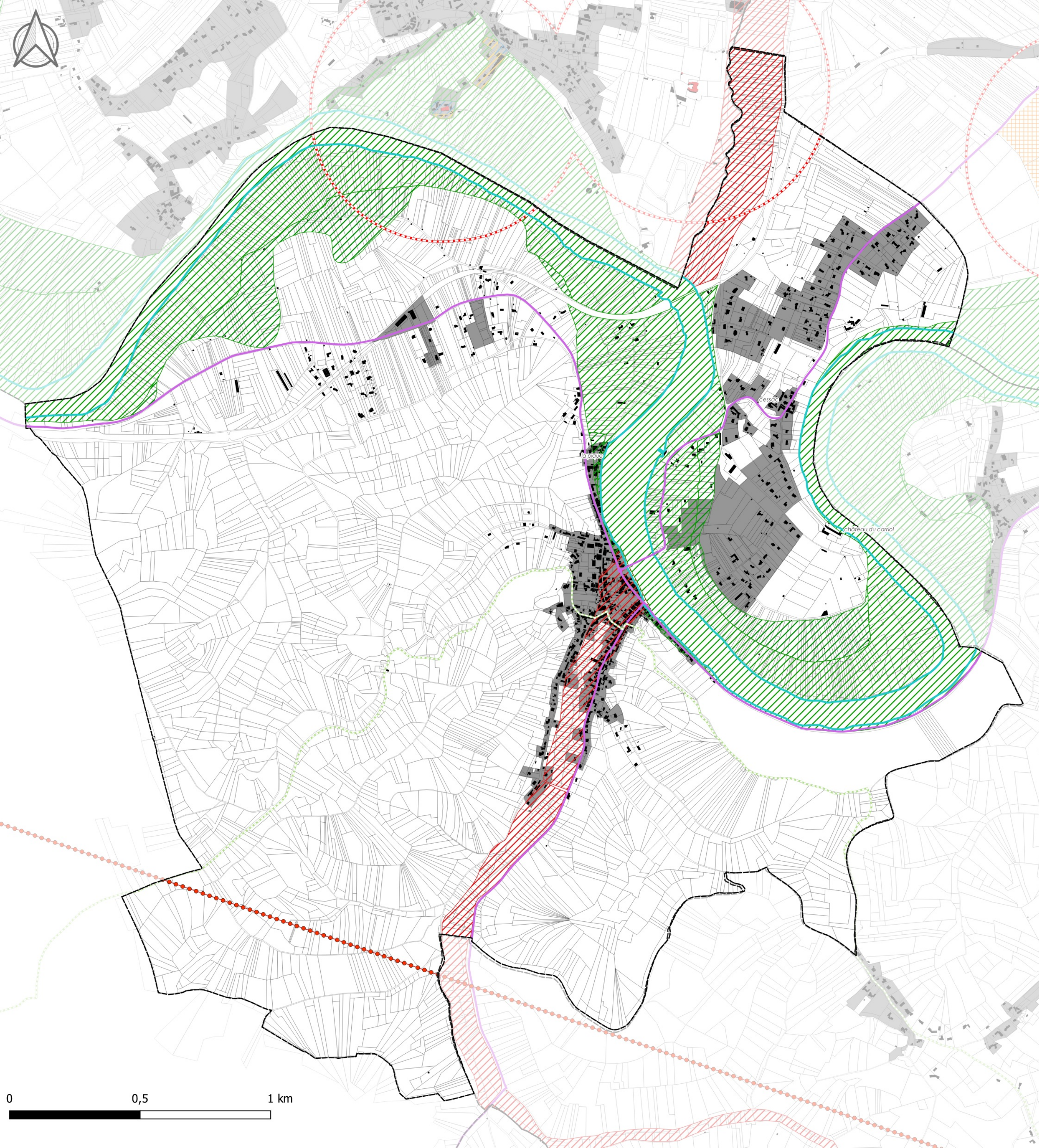
Echelle : 1:13 966

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

■

AC1 Monuments historiques

⬜

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

⬜

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

⬜

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

—

I3 Réseau de gaz

—

Plan d'alignement

●

Réseau électrique aérien

●

Réseau électrique souterrain

—

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

—

GR65

—

Autre GR

■

Droit de Préemption Urbain (DPU)

■

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

—

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

■

PPRI

■

PPRI bleu

■

PPRI orange

■

PPRI rouge

■

PPRI vert

■

AS1 Périmètre de captage

■

Eloigné

■

Rapproché

■

Immédiat

—

T1 Voie férée

—

T5 servitude aérienne de dégagement

—

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.11.41 / Mail : sud-ouest@citadia.com

DOUELLE

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

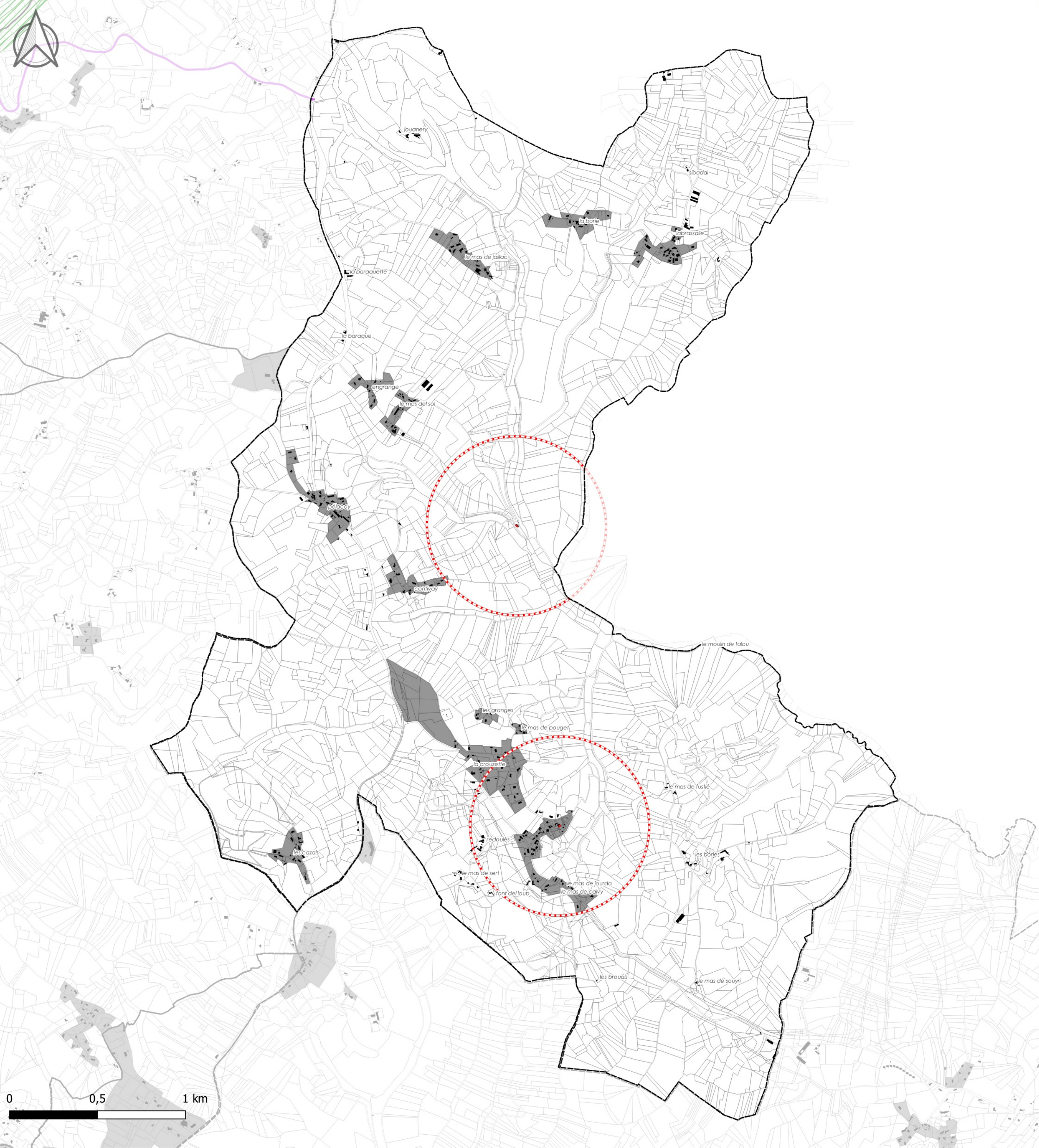
Echelle : 1:10461

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aéronautique de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

FRANCOULES

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

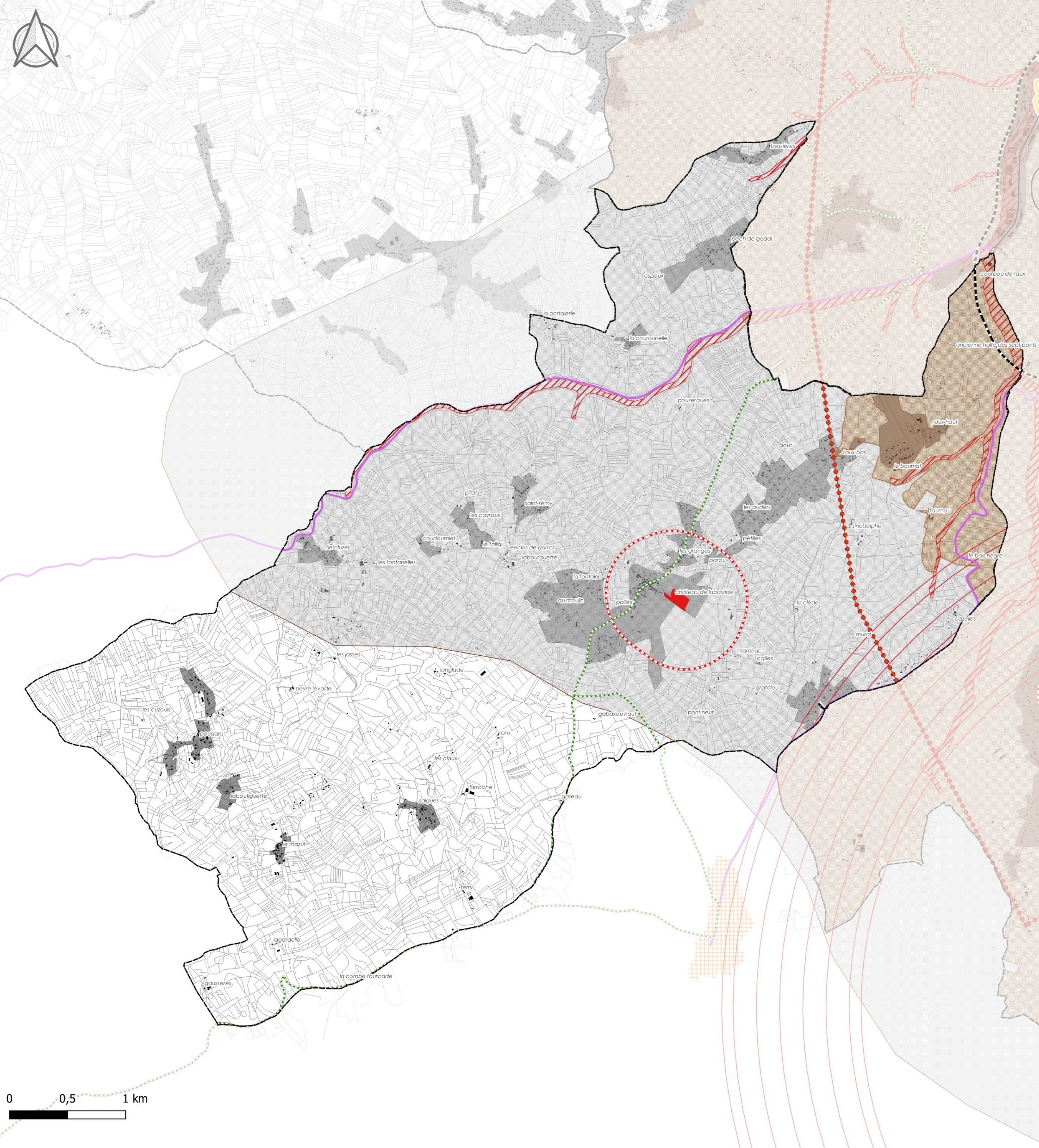
Echelle : 1:15 521

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024

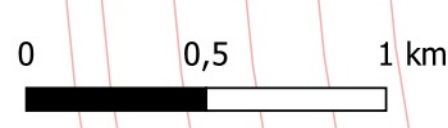


LEGENDE

- | | | | |
|---|--|---|---|
|  | AC1 Monuments historiques |  | Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique |
|  | AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques |  | Marche pied <i>(Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)</i> |
|  | AC2 Périmètre des sites inscrits et classés |  | PPRI |
|  | AC4 Sites patrimoniaux remarquables |  | PPRI bleu |
|  | I3 Réseau de gaz |  | PPRI orange |
|  | Plan d'alignement |  | PPRI rouge |
|  | Réseau électrique aérien |  | PPRI vert |
|  | Réseau électrique souterrain |  | AS1 Périmètre de captage |
|  | Chemin de Saint-Jacques de Compostelle |  | Eloigné |
|  | GR65 |  | Rapproché |
|  | Autre GR |  | Immédiat |
|  | Droit de Préemption Urbain (DPU) |  | T1 Voie férée |
| | |  | T5 servitude aéronautique de dégagement |
| | | | T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5) |

Citadla Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadla.com





	AC1 Monuments historiques		Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
	AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques		Marche pied <i>(Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)</i>
	AC2 Périmètre des sites inscrits et classés	PPRI	
	AC4 Sites patrimoniaux remarquables		PPRI bleu
	I3 Réseau de gaz		PPRI orange
	Plan d'alignement		PPRI rouge
	Réseau électrique aérien		PPRI vert
	Réseau électrique souterrain	AS1 Périmètre de captage	
	Chemin de Saint-Jacques de Compostelle		Eloigné
	GR65		Rapproché
	Autre GR		Immédiat
	Droit de Préemption Urbain (DPU)		T1 Voie ferrée
			T5 servitude aéronautique de dégagement
			T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com



PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
approuvant le PLUi du Grand Cahors

Echelle : 1:21 005

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

- AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

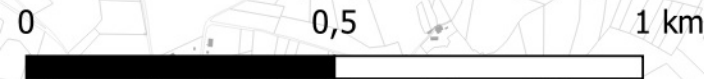
Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aérienne de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)



CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



LHERM

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

Echelle : 1:12 256

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

-  AC1 Monuments historiques
 -  AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
 -  AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
 -  AC4 Sites patrimoniaux remarquables
 -  I3 Réseau de gaz
 -  Plan d'alignement
 -  Réseau électrique aérien
 -  Réseau électrique souterrain
 -  Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
 -  GR65
 -  Autre GR
 -  Droit de Préemption Urbain (DPU)
 -  Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
 -  Marche pied *(Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)*
 - PPRI**
 -  PPRI bleu
 -  PPRI orange
 -  PPRI rouge
 -  PPRI vert
 - AS1 Périmètre de captage**
 -  Eloigné
 -  Rapproché
 -  Immédiat
 -  T1 Voie ferrée
 -  T5 servitude aéronautique de dégagement
 - T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

 CITADIA
25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

 Citadila Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadila.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



MAXOU

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
approuvant le PLUi du Grand Cahors

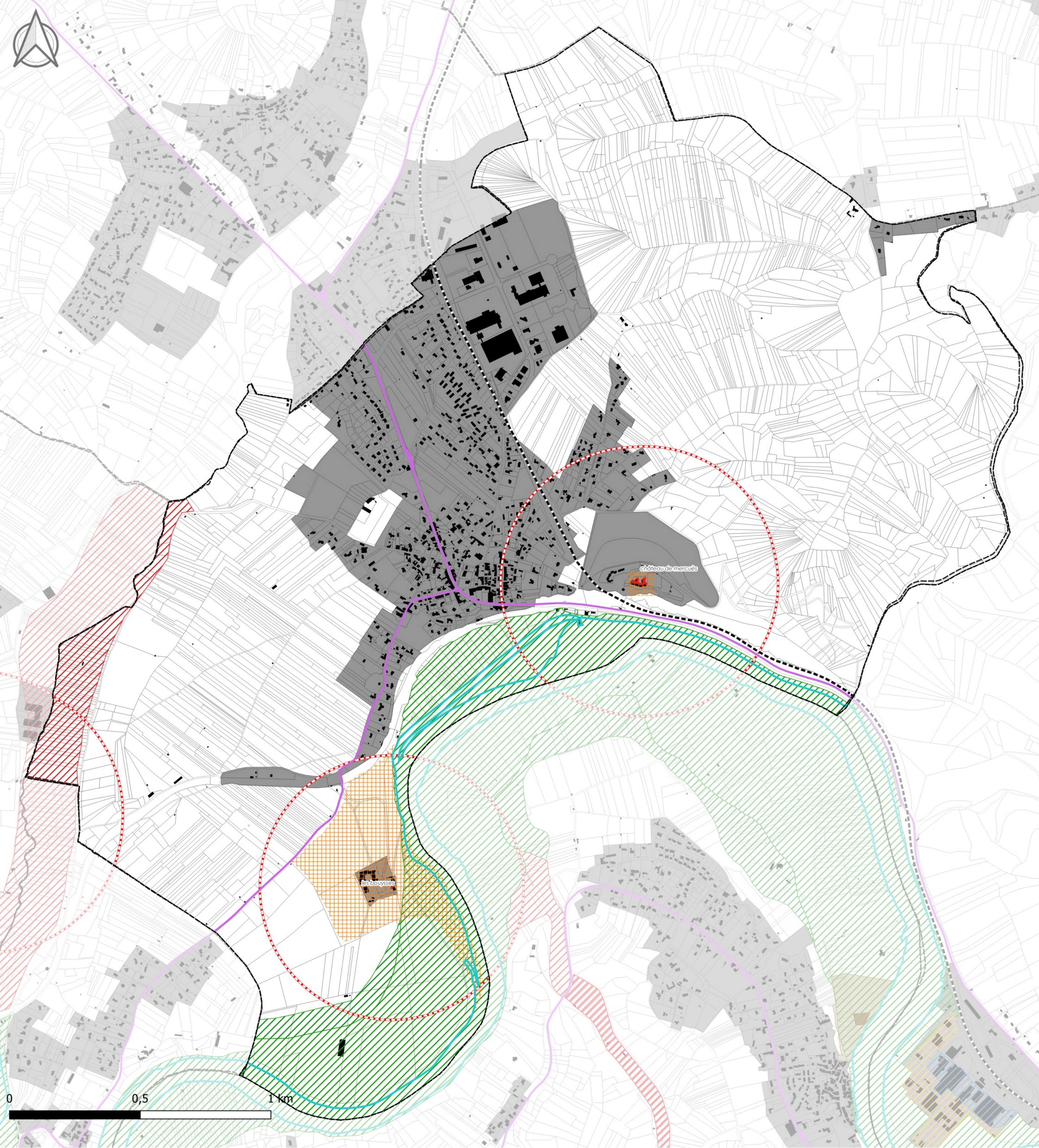
Echelle : 1:11 828

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

- AC1 Monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
- AC4 Sites patrimoniaux remarquables
- I3 Réseau de gaz
- Plan d'alignement
- Réseau électrique aérien
- Réseau électrique souterrain
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- GR65
- Autre GR
- Droit de Préemption Urbain (DPU)

- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
- Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

- PPRI bleu
- PPRI orange
- PPRI rouge
- PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

- Eloigné
- Rapproché
- Immédiat
- T1 Voie férée
- T5 servitude aérienne de dégagement
- T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.11.41 / Mail : sud-ouest@citadia.com

MERCUES

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

Echelle : 1:10451

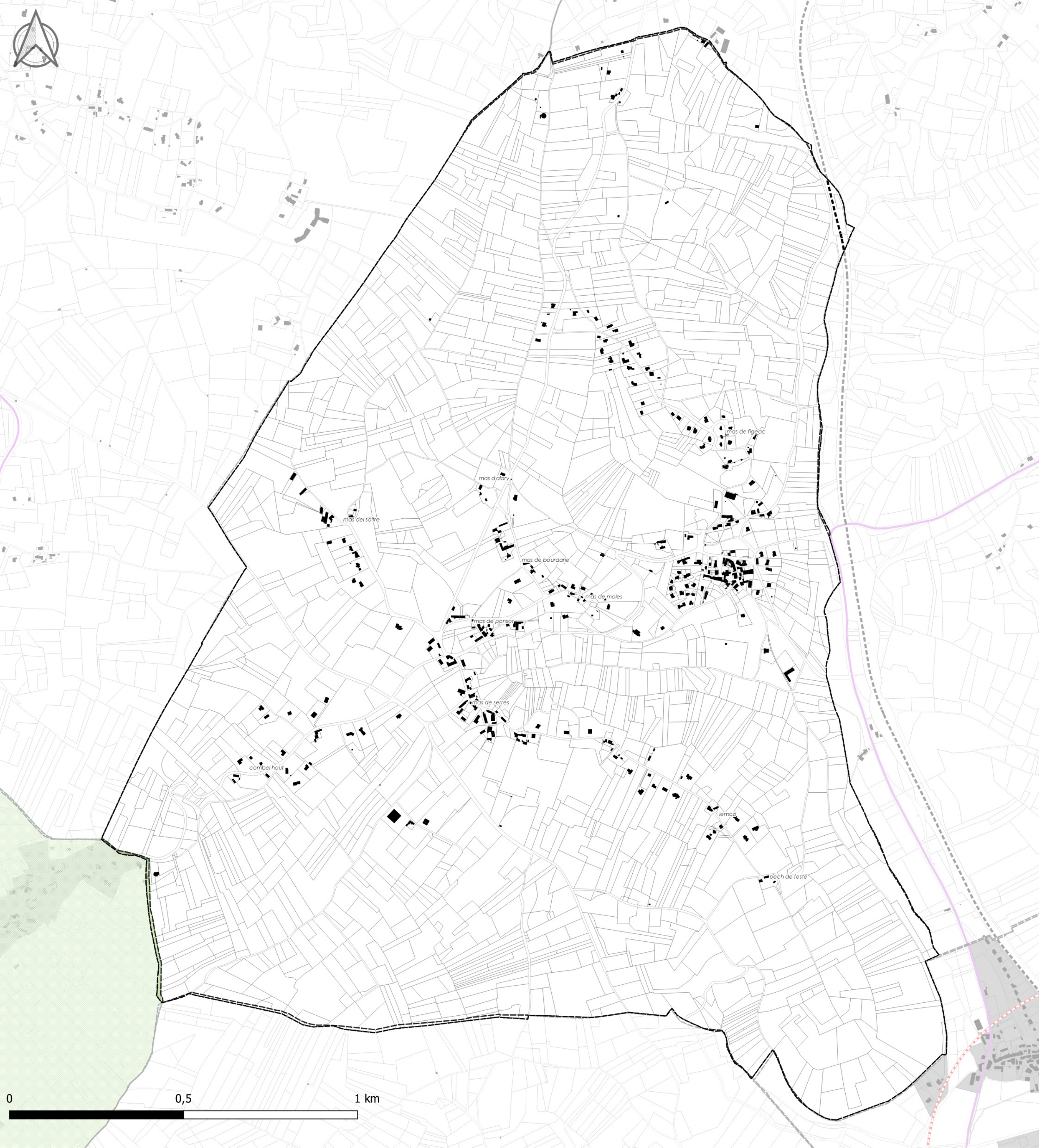
Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



LEGENDE

■

AC1 Monuments historiques

▤

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

▤

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

▤

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

—

I3 Réseau de gaz

—

Plan d'alignement

—●—

Réseau électrique aérien

—●—

Réseau électrique souterrain

—

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

—

GR65

—

Autre GR

■

Droit de Préemption Urbain (DPU)

■

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

■

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

■

PPRI

▤

PPRI bleu

▤

PPRI orange

▤

PPRI rouge

▤

PPRI vert

■

AS1 Périmètre de captage

■

Eloigné

■

Rapproché

■

Immédiat

—

T1 Voie férée

—

T5 servitude aéronautique de dégagement

—

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

NUZEJOULS

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

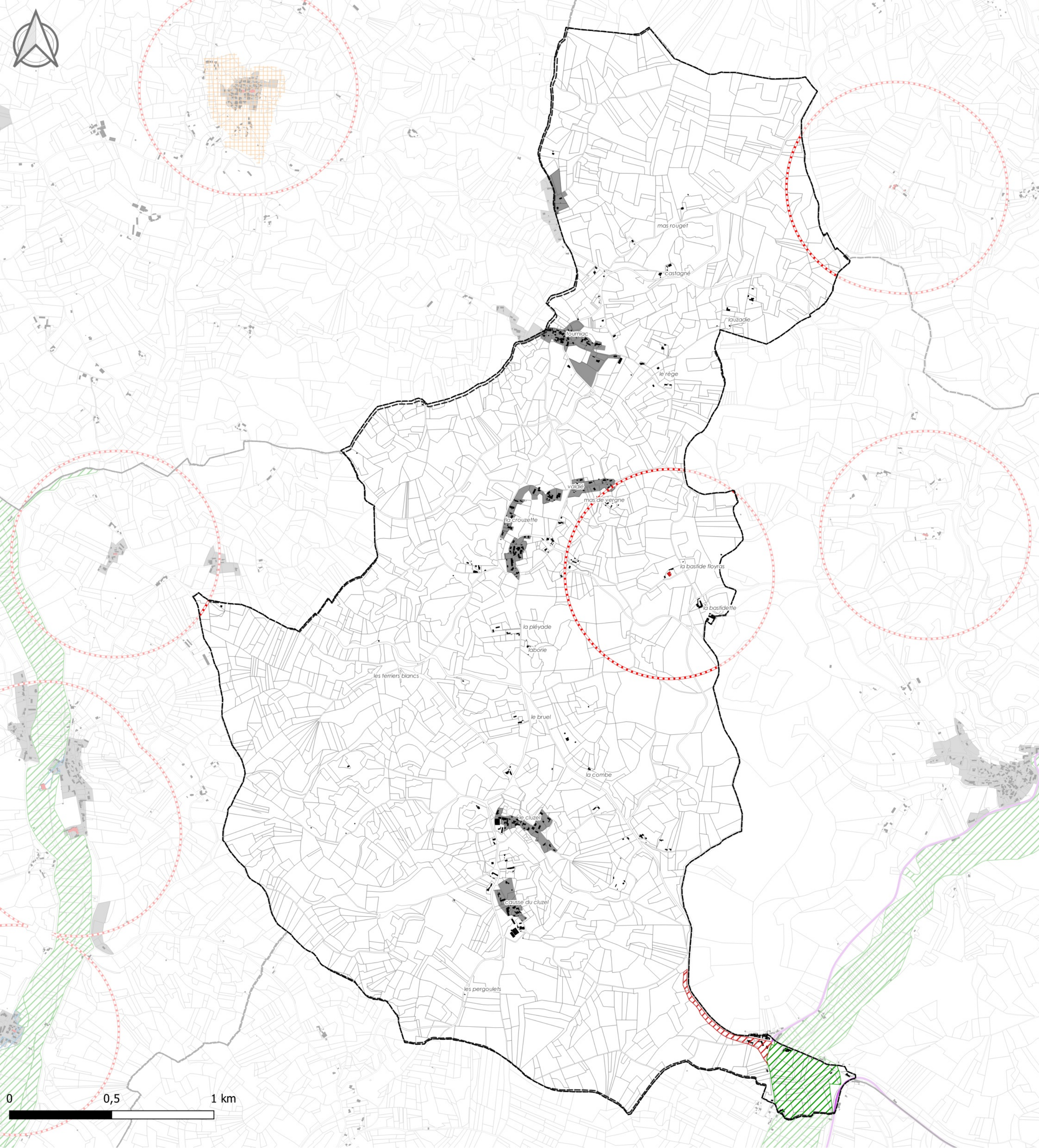
Echelle : 1:7848

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



- AC1 Monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
- AC4 Sites patrimoniaux remarquables
- I3 Réseau de gaz
- Plan d'alignement
- Réseau électrique aérien
- Réseau électrique souterrain
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- GR65
- Autre GR
- Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
- Marche pied *(Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)*
- PPRI**
 - PPRI bleu
 - PPRI orange
 - PPRI rouge
 - PPRI vert
- AS1 Périmètre de captage**
 - Eloigné
 - Rapproché
 - Immédiat
- T1 Voie ferrée
- T5 servitude aéronautique de dégagement
- T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

Stadla Conseil - 12 Rue Édouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@stadla.com



[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



PONTCIRQ

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
approuvant le PLUi du Grand Cahors

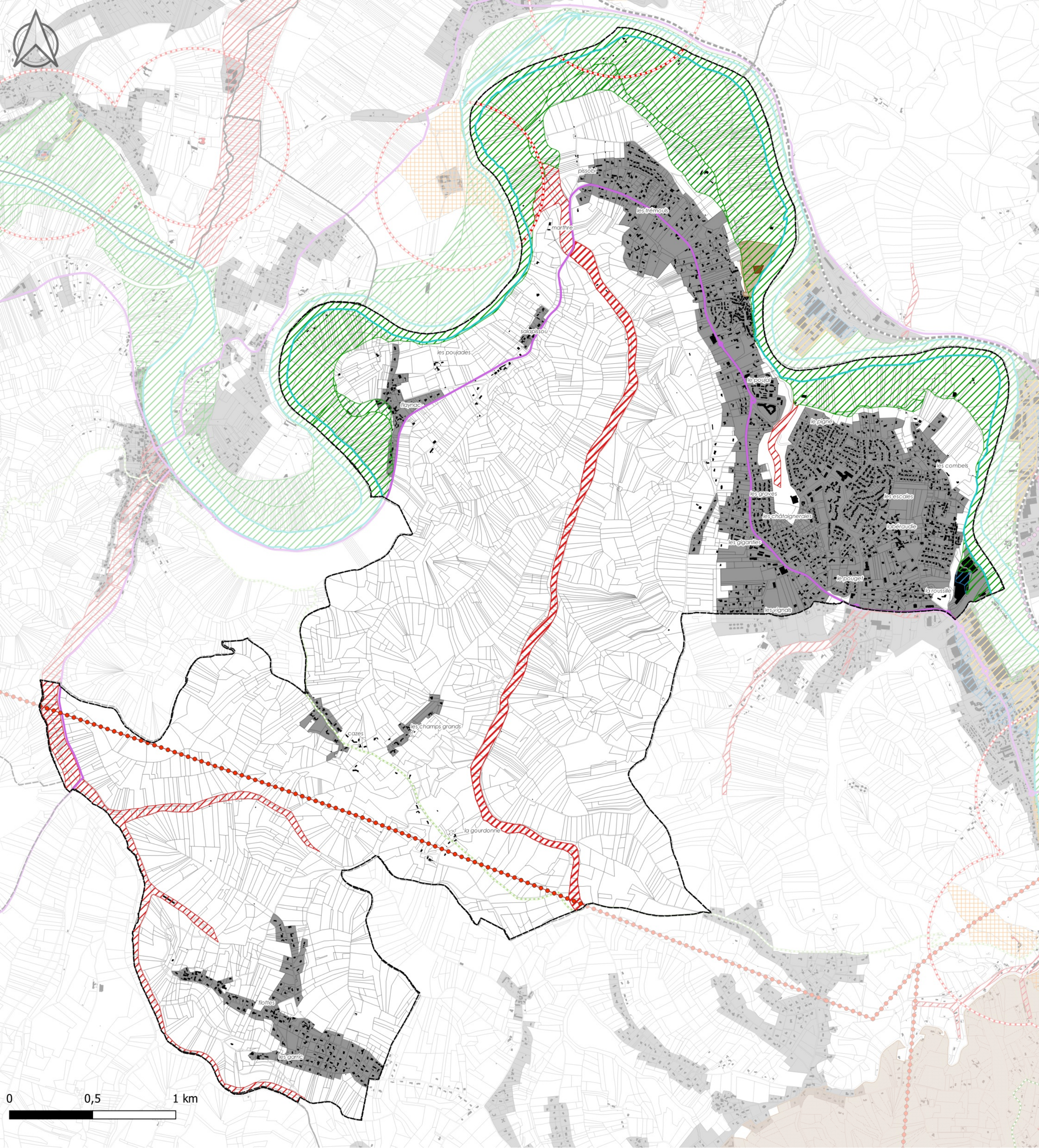
Echelle : 1:13 364

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aérienne de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

PRADINES

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

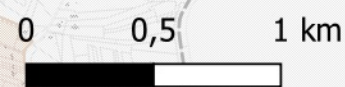
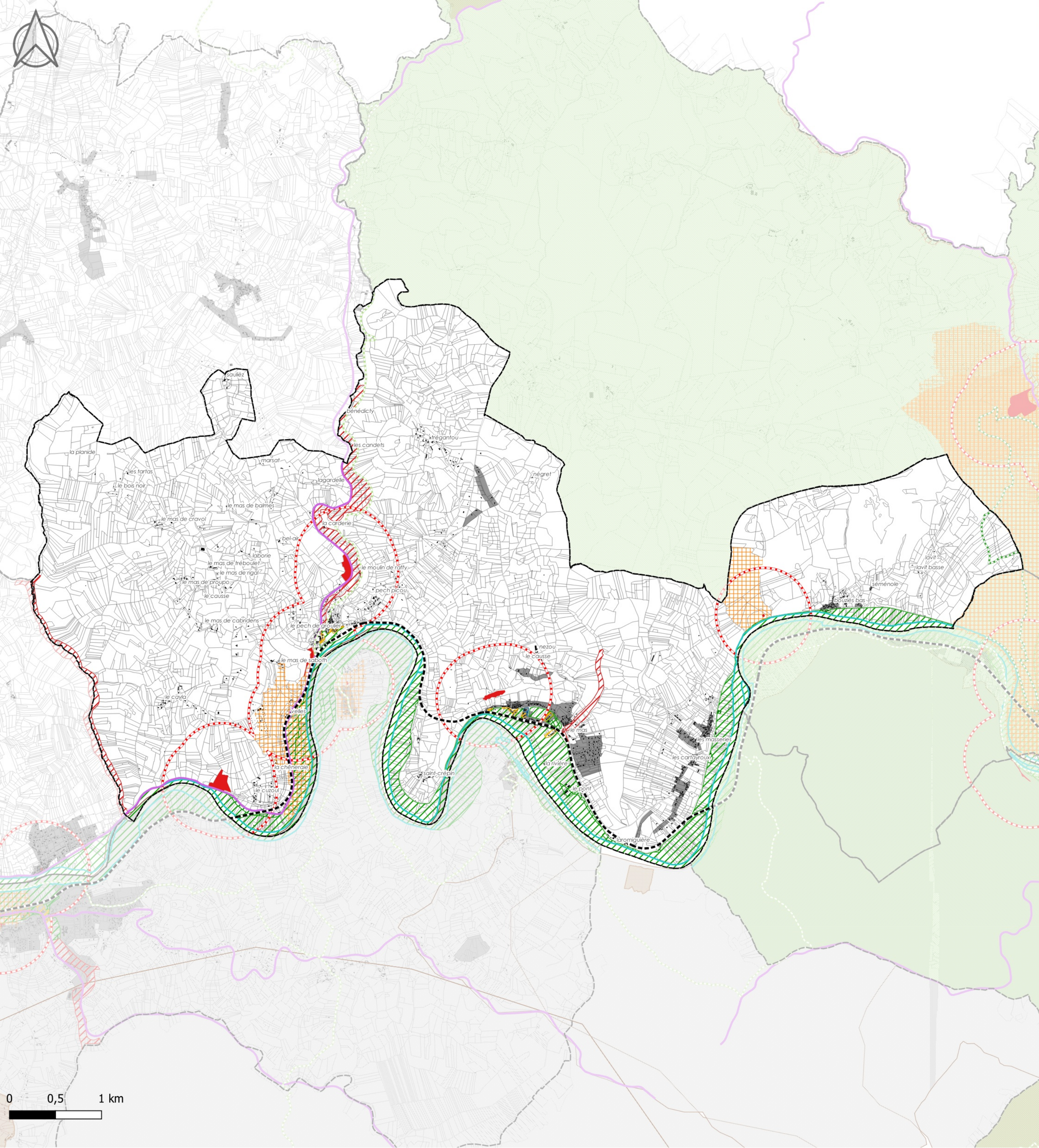
Echelle : 1:16 435

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

- AC1 Monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
- AC4 Sites patrimoniaux remarquables
- I3 Réseau de gaz
- Plan d'alignement
- Réseau électrique aérien
- Réseau électrique souterrain
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- GR65
- Autre GR
- Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
- Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)
- PPRI
 - PPRI bleu
 - PPRI orange
 - PPRI rouge
 - PPRI vert
- AS1 Périmètre de captage
 - Eloigné
 - Rapproché
 - Immédiat
 - T1 Voie férée
 - T5 servitude aéronautique de dégagement
 - T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



SAINT GERY-VERS

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

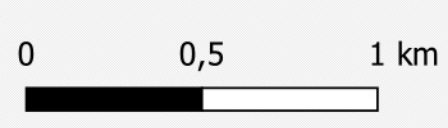
Echelle : 1:29 686

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



- AC1 Monuments historiques
- AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
- AC4 Sites patrimoniaux remarquables
- I3 Réseau de gaz
- Plan d'alignement
- Réseau électrique aérien
- Réseau électrique souterrain
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- GR65
- Autre GR
- Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique
- Marche pied *(Périmètre réalisé par Citadía et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)*
- PPRI**
 - PPRI bleu
 - PPRI orange
 - PPRI rouge
 - PPRI vert
- AS1 Périmètre de captage**
 - Eloigné
 - Rapproché
 - Immédiat
- T1 Voie ferrée
- T5 servitude aérienne de dégagement
- T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

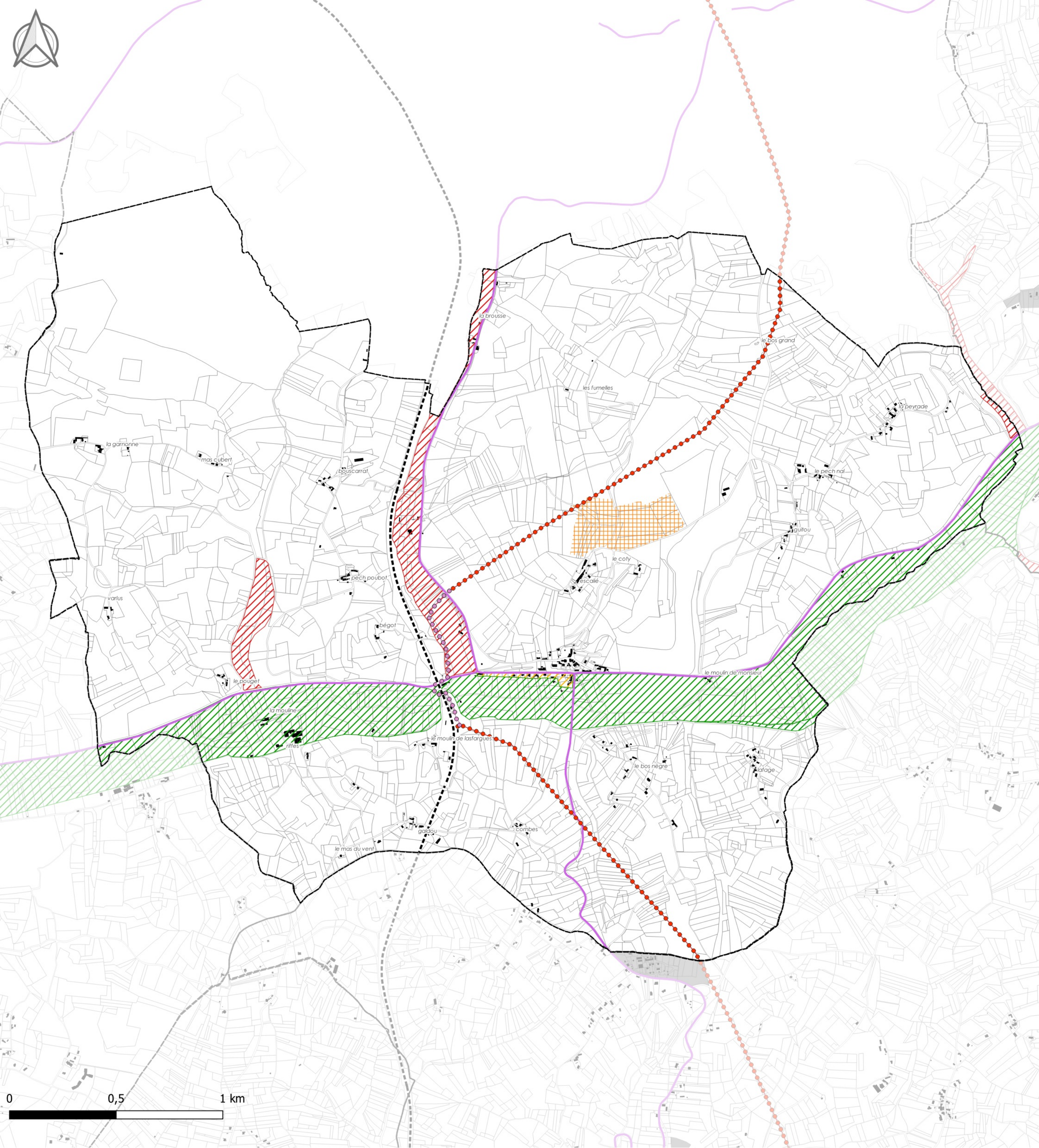


PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Echelle : 1:21 518

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

-  AC1 Monuments historiques
-  AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques
-  AC2 Périmètre des sites inscrits et classés
-  AC4 Sites patrimoniaux remarquables
-  I3 Réseau de gaz
-  Plan d'alignement
-  Réseau électrique aérien
-  Réseau électrique souterrain
-  Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
-  GR65
-  Autre GR
-  Droit de Préemption Urbain (DPU)

AS1 Périmètre de captage

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

Citadla Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadla.com



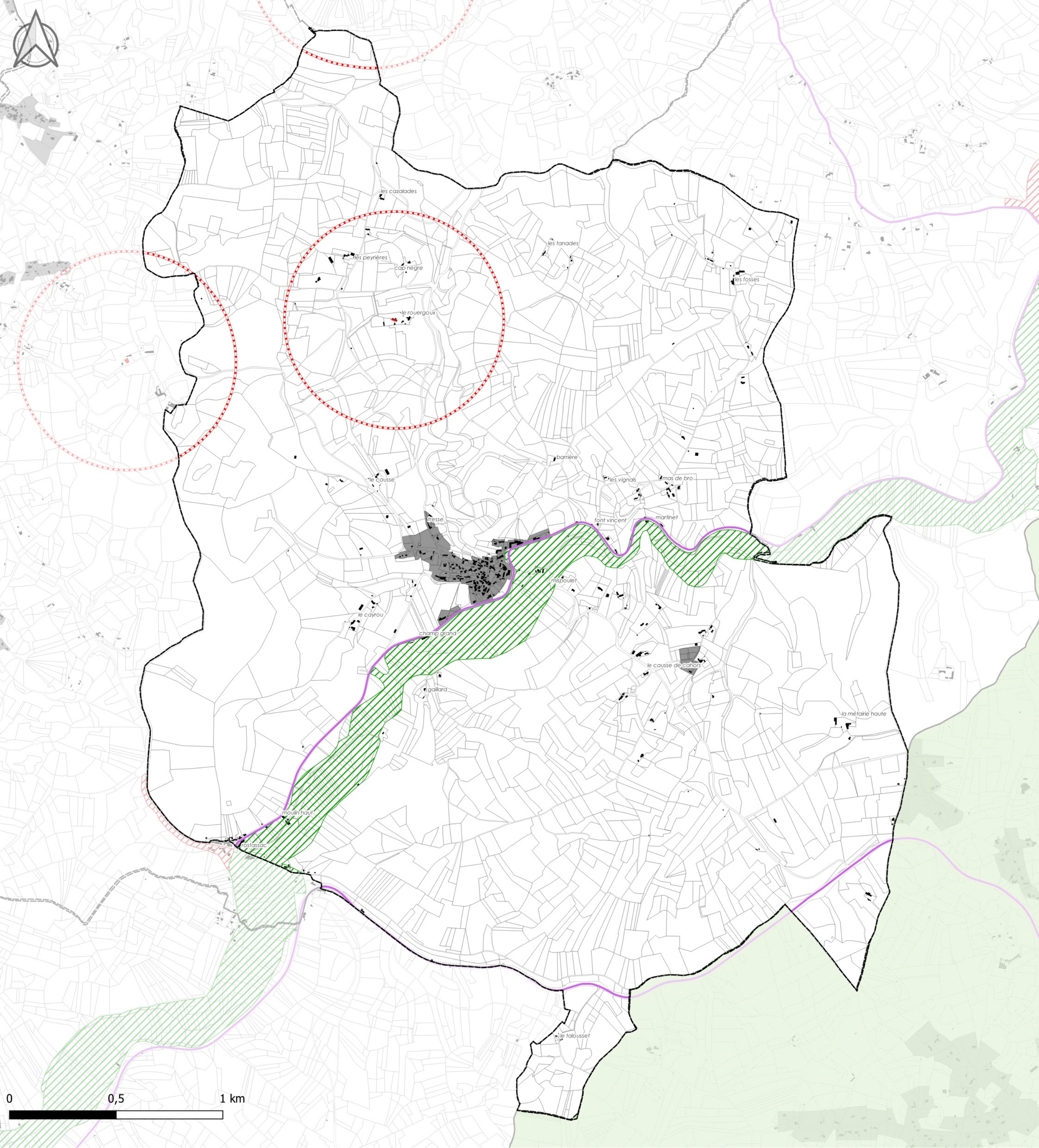
PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Echelle : 1:12 807

Mission: PLUi du Grand Cahors

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)

Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aérienne de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]

GRAND CAHORS

SAINT-MEDARD

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

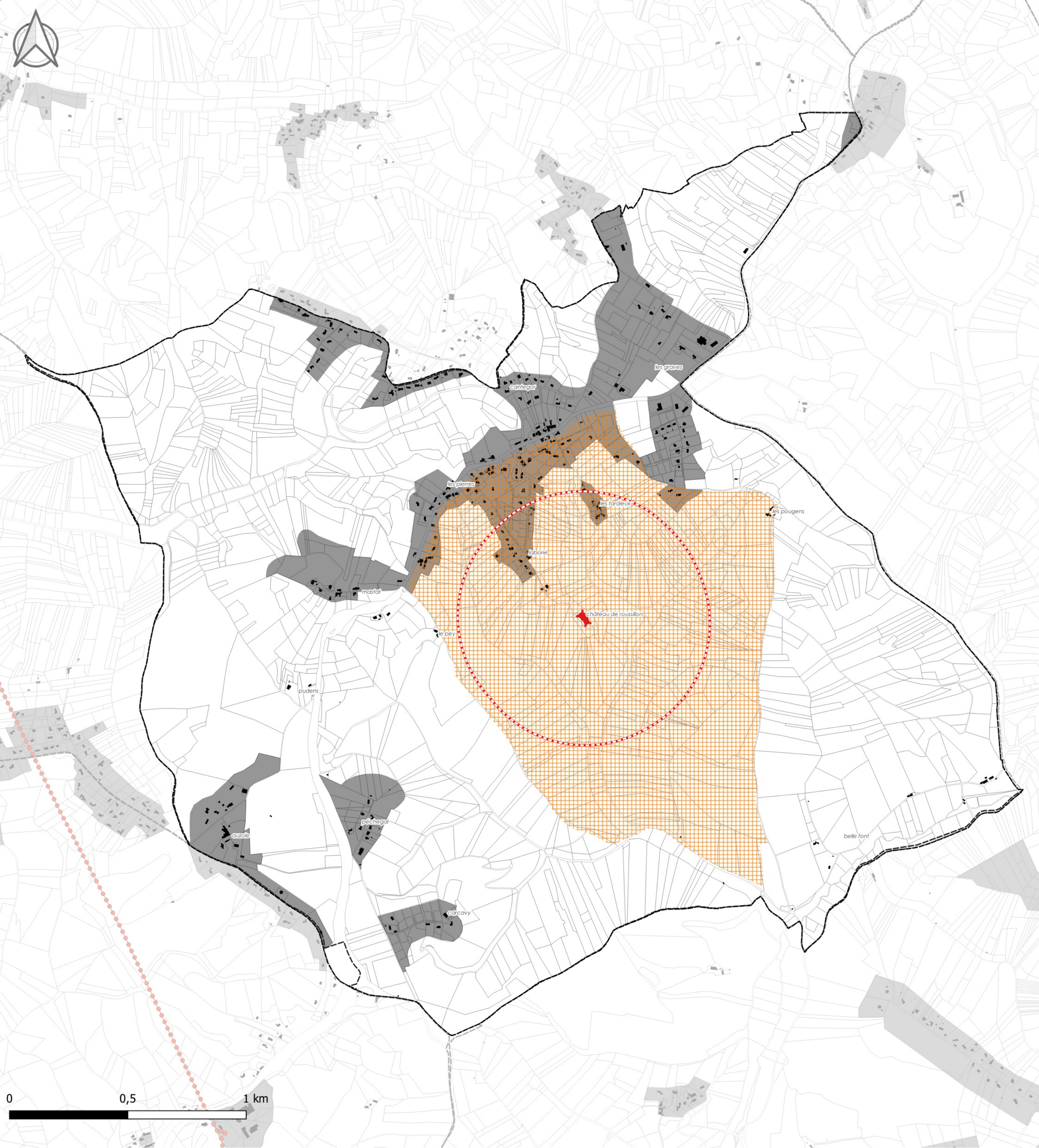
Echelle : 1:12 806

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



LEGENDE

- | | | | |
|---|--|---|---|
|  | AC1 Monuments historiques |  | Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique |
|  | AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques |  | Marche pied <i>(Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)</i> |
|  | AC2 Périmètre des sites inscrits et classés |  | PPRI |
|  | AC4 Sites patrimoniaux remarquables |  | PPRI bleu |
|  | I3 Réseau de gaz |  | PPRI orange |
|  | Plan d'alignement |  | PPRI rouge |
|  | Réseau électrique aérien |  | PPRI vert |
|  | Réseau électrique souterrain | AS1 Périmètre de captage | |
|  | Chemin de Saint-Jacques de Compostelle |  | Eloigné |
|  | GR65 |  | Rapproché |
|  | Autre GR |  | Immédiat |
|  | Droit de Préemption Urbain (DPU) |  | T1 Voie férée |
| | |  | T5 servitude aéronautique de dégagement |
| | | | T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5) |

[I N T E L L I G E N C E D E S T E R R I T O I R E S]

Citadla Conseil - 12 Rue Edouard Brarly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadla.com

 **CITADIA**



ST-PIERRE LAFEUILLE

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE**

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous les
autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
départementale des territoires du Lot – DDT46)

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous les
autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors
départementale des territoires du Lot – DDT46)

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserves des compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Département des Territoires du Lot – DDT46)

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
approuvant le PLUi du Grand Cahors

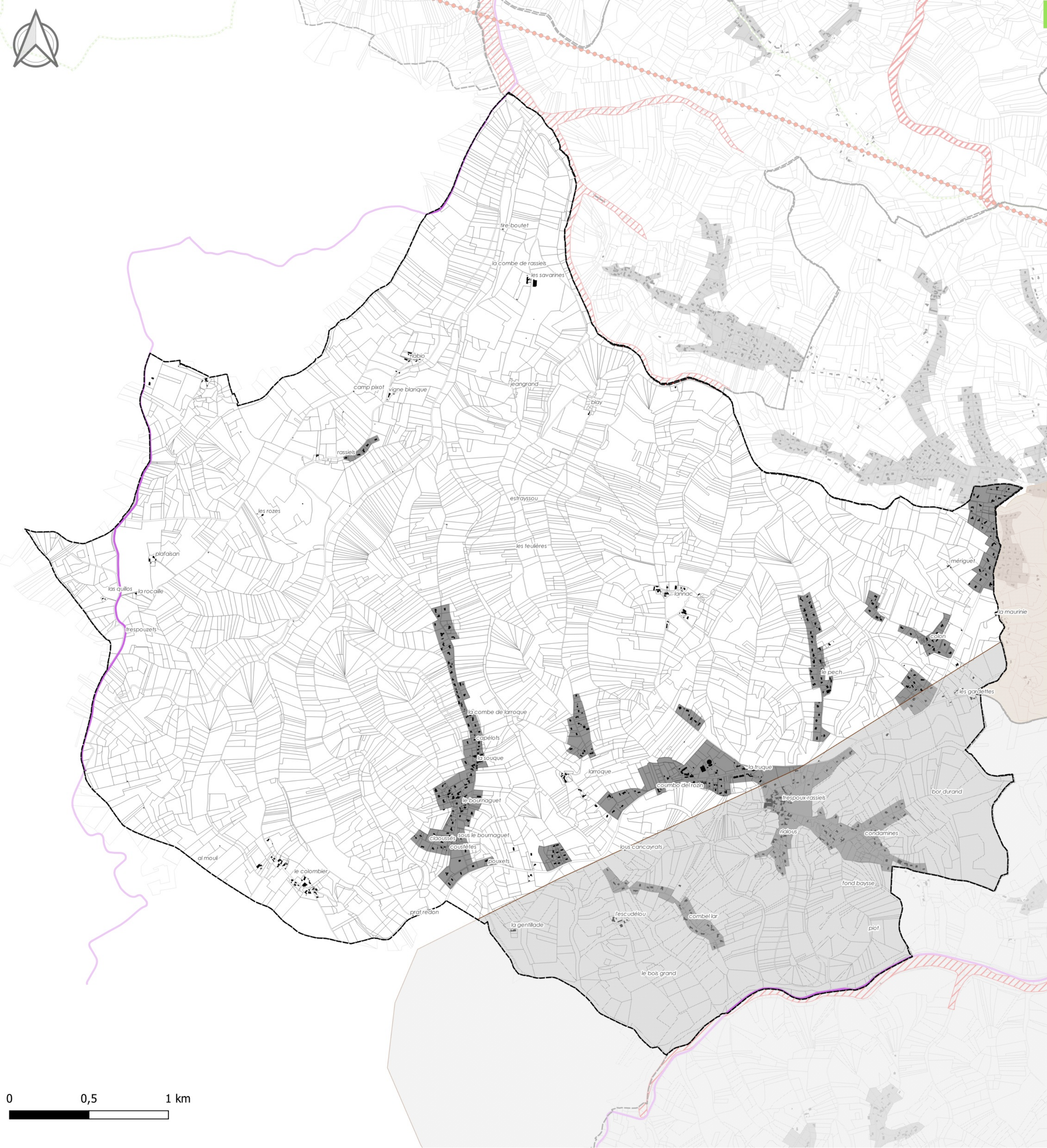
Echelle : 1:11 543

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024



- AC1 Monuments historiques

AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 Périmètre des sites inscrits et classés

AC4 Sites patrimoniaux remarquables

I3 Réseau de gaz

Plan d'alignement

Réseau électrique aérien

Réseau électrique souterrain

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

GR65

Autre GR

Droit de Préemption Urbain (DPU)
- Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique

Marche pied (Périmètre réalisé par Citadia et le Grand Cahors par application d'une bande tampon de 3,25m sur les limites parcellaires bordant directement les espaces domaniaux du Lot.)

PPRI

PPRI bleu

PPRI orange

PPRI rouge

PPRI vert

AS1 Périmètre de captage

Eloigné

Rapproché

Immédiat

T1 Voie férée

T5 servitude aérienne de dégagement

T7 - servitude établie à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières (s'applique en dehors du périmètre grevé par la T5)

CITADIA

Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Branly 82000 MONTAUBAN / Tel : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.93.25.47 / Mail : sud-ouest@citadia.com

[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



TRESPOUX-RASSIELS

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Servitudes d'Utilité Publique figurées de manière informative sous réserve des autorités compétences (Communauté d'Agglomération du Grand Cahors et Direction départementale des territoires du Lot – DDT46)

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le PLUi du Grand Cahors

Echelle : 1:17 186

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération du Grand Cahors

Mission: PLUi du Grand Cahors

Sources: DGFIP 2024

Réalisation: Citadia Conseil© le 22.02.2024

